

La vérité sur la migration

« La coopération au développement peut-elle apporter des solutions »

Entre le 4 et le 5 février, la Commission européenne a accueilli la 6ème édition du forum « *Villes et Régions pour la coopération au développement.* »



Les villes et les régions du monde sont au cœur du développement durable et de nombreuses leçons et pratiques peuvent être partagées avec des pairs afin de résoudre certains problèmes critiques, allant de la pauvreté et de la sécurité alimentaire à l'égalité des sexes, en passant par le changement climatique.

Qu'est-ce que la Coopération au Développement? Souvent décrite comme une aide au développement offerte par une région à une autre, généralement d'une région développée à une région en développement, elle consiste en une description large de l'action internationale entre deux villes ou régions qui peut consister en

- **Un soutien financier** - ce que nous appelons traditionnellement «Aide»,
- **Soutien au renforcement des capacités** - Renforcement des capacités humaines ou organisationnelles,) soutien technique et politique de partage
- **Un changement de politique** - dont la décentralisation est une composante majeure .

Le Forum a abordé le développement urbain durable par le biais de jumelages, de couplages et de mises en relation des Autorités Locales et Régionales de l'UE et des pays partenaires, y compris des villes et des régions d'Afrique. L'événement de deux jours a non seulement initié des discussions et un débat sur la coopération et le développement, mais il a également mis en lumière des initiatives de partenariat fructueuses, notamment les Platforma Awards, qui visent à récompenser les meilleurs projets de développement de ville à ville et de région à région, en assurant la promotion de la coopération décentralisée. Les villes de Roeselare (Belgique) et Dogbo (Bénin) ont reçu le premier prix pour leur programme d'enregistrement des naissances en commun et après six ans, Dogbo est devenue une référence dans le domaine de l'état-civil au Bénin, un pays où plus de 40% des naissances ne sont pas enregistrées.

Le Maire de Dogbo, Vincent Codjo Akakpo, a évoqué les avantages de la coopération au développement et a encouragé les villes et régions d'Afrique à explorer les possibilités de tels partenariats pour favoriser le développement durable.

Jean-Pierre Elong Mbassi, Secrétaire Général de Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique, a amené une délégation de l'Afrique à participer à un certain nombre de discussions sur des sujets d'intérêt, y compris celui de la migration.



Source: National Geographic: Carte de la migration humaine

Parmi les sujets d'actualité entre l'UE et l'Afrique, CGLU Afrique a organisé un événement parallèle sur le thème «*Coopérer autour de la migration*» afin de fournir une plateforme pour interagir et générer des idées et des recommandations à l'attention des institutions européennes sur cette importante question. On parle aujourd'hui de migration comme s'il s'agissait d'un phénomène nouveau, mais cela se produit depuis l'aube des temps, à partir de «l'incroyable périple humain» qui a marqué la première sortie de l'être humain en dehors de l'Afrique il y a quelque 60 000 ans, et voilà que nous en parlons ici en 2019 comme s'il s'agissait de quelque chose de nouveau.

Capitaliser sur la Charte des migrations de l'Afrique locale adoptée à l'événement phare du Sommet Africités de CGLU Afrique organisé entre le 20 et le 24 novembre 2018 à Marrakech.

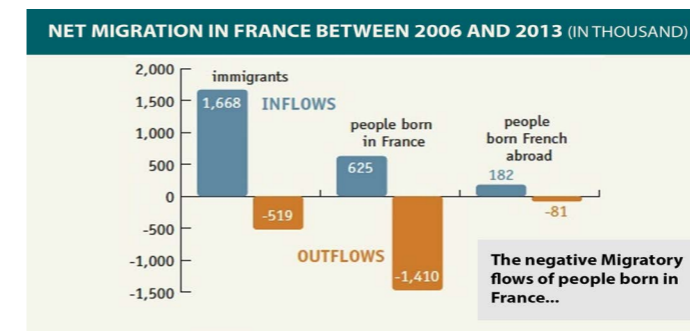
La Charte souligne d'une part la nécessité de faire respecter les droits des migrants dans la localité où ils se trouvent, que ce soit au Maroc, au Congo, en Zambie, au Kenya ou en Ouganda, où ils se trouvent habituellement acceptés et pleinement intégrés dans ces communautés.



Le Maire de Kitwe, en Zambie, Christopher P Kangombe a déclaré son engagement envers la Charte, mais a ajouté que les pays qui ont eu une politique de porte ouverte pendant des années et qui accueillent les migrants devraient être reconnus / salués. « *Ce que nous souhaitons voir davantage de la part de CGLU Afrique, de l'UA et de l'ONU est qu'ils doivent commencer à reconnaître les pays ayant fait preuve d'engagement* »



Par ailleurs, la Charte attire également l'attention des Gouvernements nationaux sur le fait que c'est le droit des êtres humains d'aller et de partir qui stabilise les flux migratoires. Jean-Pierre Elong Mbassi utilise de puissants exemples de flux migratoires. « *En France environ 2 000 migrants entrent dans le pays et un nombre très similaire de Français se déplacent vers d'autres parties du monde et c'est cette liberté de mouvement qui permettra de stabiliser les flux* ».



Source: France, pays d'immigration et d'émigration. G.F. Dumont - 2016



Jean-Pierre lance un défi à John Smith – Expert en Migration du Forum Villes et Régions



Événement parallèle sur la migration au Forum des Villes et des Régions lors - Bruxelles

L'événement parallèle a spécifiquement mis en doute la place et les responsabilités des Autorités Locales et Régionales dans les politiques européennes, et a constitué une opportunité bienvenue pour :

- D'une part, susciter un débat intelligent et engager un dialogue sur les causes profondes de la migration et sur la nécessité d'une approche holistique, multidimensionnelle, à plusieurs parties prenantes et à plusieurs niveaux, afin que la migration ne soit plus perçue comme un phénomène de crise, d'incompréhension. et de tension, mais un phénomène de partenariats et de coopération basés sur les multiples opportunités offertes par ce phénomène;
- D'autre part, pour vérifier l'adhésion autour de la Charte des gouvernements locaux d'Afrique sur la Migration, adoptée à la fin de la 8ème édition du Sommet Africités de CGLU-Afrique, ainsi que la capacité des autorités locales à s'engager concrètement afin de déterminer dans quelle mesure la coopération décentralisée est effectivement un levier prometteur, en particulier au niveau Sud / Sud, pour sensibiliser et discuter des questions de politique migratoire européenne en tant que moyens de construire une voix panafricaine des Autorités Locales sur la migration.